



Application du parcellaire cadastral
 (à partir du plan cadastral informatisé en date du 15-12-2008)

LEGENDE :

- X --- Ancien ruisseau :
- V : niveau chef de voirie
- R : niveau radier

NOTA :

Moyennés à préciser par reconnaissance contradictoire avec les propriétaires riverains.

Alignements approuvés par le Service Planification et Urbanisme Réglementaire de la Communauté Urbaine de Lyon le 18 Août 2005.

Nivellement rattaché au système : " I.G.N. 1969 - ALTIITUDES NORMALES "